

CONGRES FNSA 2019
Du Mercredi 2 Octobre 2019
LES SABLES D'OLONNE

PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SNEA

Madame, Monsieur et Cher Adhérent,

Comme chaque année, notre Assemblée Générale se tient dans le cadre du Congrès de la FNSA à laquelle notre syndicat est affilié.

En ce qui concerne le SNEA, les chantiers de l'année ont été à plusieurs niveaux et dans différentes directions, mais en gardant toujours à l'esprit la volonté forte de défendre et promouvoir notre profession, et d'être reconnu comme le référent et l'interlocuteur principal de l'éco système du secteur. C'est un travail quotidien, qui nous oblige à être attentif à chaque dossier, concernant toutes les tailles d'entreprises. Cela demande aux administrateurs du SNEA (dont vous voyez les noms s'afficher), une vision à la fois proche du terrain, mais aussi plus globale, afin d'anticiper l'évolution du métier et d'être les fers de lances de la profession. Je tiens à remercier chacun d'entre eux pour leur implication et leur volonté de travailler pour la profession

Pour l'année 2019, les dossiers ont été nombreux, comme vous pouvez le constater. Ils ont été traités chacun à la hauteur de leur enjeu respectif, afin d'y apporter des réponses concrètes.

1. BILAN MORAL

La **charte de déontologie** est un outil qui peut être qualifié d'accessoire par certains, mais terriblement utile pour la régulation d'une profession. Je tiens à remercier pour ce travail Guy Eveilleau. Ayant l'expérience de ce type de travaux au sein du SYNCRA et par ailleurs, il nous a fait bénéficier de sa vision métier. Les administrateurs ont participé dans un premier temps pour déterminer les contours de cette charte afin de l'adapter parfaitement au cadre

de notre profession. C'est le point de départ d'un travail pour redéfinir les bases de l'identité des professionnels du SNEA.

Le second chantier, et non moins important, concerne la mise en place du groupe de travail autour de **l'attractivité et la valorisation** des métiers. Ce groupe de travail vient comme contributeur à la commission sociale, de manière à nourrir la réflexion.

Je tiens à remercier les contributeurs que sont Christophe Alary, Bernard Nucci, Thomas Felon, Nicolas Bultheel, Antoine Gouesbet, Didier Soulage et Ludovic Serraille.

Outre les échanges autour de la problématique recrutement, et en lien direct avec ce dernier, le GT « Attractivité et Valorisation » a travaillé sur un nuage de mots permettant de caractériser les métiers pour placer le discours des « héros » (salariés mis en scène dans des vidéos métiers) dans un univers positif et dynamique. C'est une contribution notable qui va donner une teinte marquée FNSA aux vidéos métiers issues du SNEA, SMI2D et SYNCRA.

Troisième axe de travail, il s'agit de la relance de **la commission ANC**. Sous l'égide fédérale, l'objectif est le travail de la thématique ANC avec les syndicats parties prenantes, notamment le SNEA, le SYNABA. Le SYFFA est intégré aux travaux avec le statut d'observateur. Cela permet de poser les problématiques entre acteurs de l'ANC et d'avoir un discours plus percutant face aux ministères d'une part, et face aux partenaires des Pros de l'ANC, d'autre part, qui sont l'IFAA et la CNATP. Cela pourra permettre d'affirmer notre ligne directrice. Sur la thématique de l'ANC, j'aimerais souligner la demande du ministère de l'économie qui souhaite nous (FNSA + les Pros de l'ANC) inviter autour de la table pour initier une discussion pour poser les bases d'une filière française de l'ANC. Pour le moment, il est intéressant d'ouvrir le jeu pour voir la direction que cela peut prendre. Dans cette optique, si nous avons une position FNSA claire, avec un discours identifié, nous pourrons orienter d'autant plus facilement les échanges. Cela suivra son cours pour l'année à venir.

Pour continuer sur la thématique ANC, après le site internet lancé en commun sous l'égide des Pros de l'ANC, nous avons intégré le comité de pilotage du **salon de l'ANC 2019** avec IDEAL CONNAISSANCES. Ce salon a été rebaptisé « Rencontres nationales des acteurs de l'ANC ». L'objectif est de donner plus de place aux professionnels et s'attaquer à des thèmes prospectifs. Les membres des Pros de l'ANC (je le rappelle la CNATP, L'IFAA et la FNSA) partageront un stand de 27m² à l'entrée du salon. Néanmoins, chacun aura son espace pour recevoir ses propres adhérents. Du point de vue de la contribution du SNEA, nous participerons à 2 ateliers avec le concours notamment de Thomas Felon et de moi-même. Les thématiques débattues seront : « La contractualisation de l'entretien » et « Un gisement d'énergie et de nutriments encore mal connu ». Nous espérons, comme chaque année, que cela soit un succès.

Concernant la commission Technique & sécurité, le SNEA a apporté sa pierre en contribuant aux travaux du groupe de travail sur les obturateurs en la personne de David Peralta. Ce dernier a donné sa vision d'expert à la hauteur de l'enjeu. Rappelons que des accidents avec des conséquences tragiques se sont produits dernièrement. Cela nous rappelle à tous, la vigilance dont nous devons faire preuve auprès de nos collaborateurs à chaque intervention de ce type.

Autre axe de travail, le groupe de travail GE7 de l'AFNOR. La FNSA a été identifiée chef de file sur le projet de norme « Exploitation des dispositifs de traitements décentralisés des eaux de ruissellement ». C'est un travail pour lequel Ludovic Serraille et un collaborateur de Daniel Flamme, en l'occurrence Pierre Leblanc, sont impliqués. Les autres participants sont la FNCCR (Sandrine Potier), le SYNABA (Jean-Christophe Lesage), l'IFEP (Industries Françaises de l'Eau de Pluie : Luc Lary) et ACO (entreprise spécialisée dans la gestion des eaux : Cédric Fagot). Les travaux de cette future norme tirent leur inspiration principale du guide « d'entretien des séparateurs hydrocarbures » réalisé par la FNSA. Le SNEA y trouve toute sa place pour contribuer à l'écriture de ce projet de norme.

En déroulant les travaux de l'année, je me dis que nous tenons un rôle prépondérant, et nous devons conserver ce rythme et cette implication, voire l'améliorer par moment pour entretenir une véritable dynamique positive et constructive autour de nos métiers. Nombre de perspectives de travaux vont aiguïser notre appétit, mais va demander un travail continu et durable au sein du syndicat, et du CA en particulier, pour obtenir du résultat avant tout.

2. AXES DE TRAVAIL 2019-2020

Outre le groupe de travail « Attractivité et Valorisation » qui continuera à apporter sa contribution à la CPPNI de la branche, le SNEA souhaite travailler au sein de la commission technique & sécurité sur la thématique du mono opérateur.

Enfin, un axe qui risque de nous occuper une bonne partie de l'année et qui nous concerne tout particulièrement : le renouvellement des agréments.

Effectivement, nous arrivons dans un période qui voit arriver la fin des premiers agréments datant de 2009/2010. Il peut être intéressant de saisir cette occasion pour nous rapprocher de nos interlocuteurs dans les territoires afin de faire circuler ce que la FNSA considère comme les basiques à posséder pour être un professionnel de l'assainissement. Une préfecture nous a déjà contactés en ce sens.

A la vue des travaux réalisés et à venir, nous pouvons nous réjouir de l'intensité et de la qualité du travail fournit à la fois par les administrateurs, mais aussi par les permanents Nous remercions Samantha FOULON pour son implication quotidienne et notamment sa réactivité, particulièrement appréciée auprès des adhérents, mais aussi Alban RAIMBAULT, qui nous accompagne dans nos travaux tout au long de l'année. Et bien sûr, que serions-nous sans Isabelle LEGENDRE et Charles LE BOULANGER, à qui nous souhaitons un prompt rétablissement et un retour parmi nous rapidement.

Je vous demande maintenant de bien vouloir approuver ce rapport moral (approuvé à l'unanimité).

Je vous en remercie.

3. Bilan Financier

Sur ces mots nous devons à présent procéder au rapport financier, que je me permets de présenter en lieu et place de notre Trésorier, Antoine GOUESBET.

Les produits se sont élevés à 18 370 € et correspondent au reversement de la partie propre des cotisations revenant au syndicat (5 % du montant).

Les dépenses ont principalement été consacrées en 2018 aux abonnements (2 900 €), aux honoraires de Maître Corvet (1980,00 €) et la quote-part cotisation Afnor (794 €).

L'excédent est de 10 396 €, portant les réserves du syndicat à 209 063,37 € inscrites au passif de la FNSA.

Je vous demande maintenant de bien vouloir approuver ce rapport financier (approuvé à l'unanimité) je vous en remercie.

Ayant appris sa présence parmi nous ce matin, je vous présente M. MEUNIER Serge accompagné de sa charmante épouse, prédécesseur à mon poste avant MM BARRIER Janick et TAXIL Jean-Pierre, durant 5 années. C'est un local de l'étape puisqu'il habite dorénavant à 258 mètres de notre lieu de rassemblement de ce jour et y passe une paisible et méritée retraite. Voyez comme l'Assainissement conserve bien nos Aînés, à 88 ans, Serge est toujours bon pied bon œil ! Nous le remercions d'honorer de sa présence notre AG et lui souhaitons ainsi qu'à son épouse une bonne santé pour les années à venir.

Annexe : slides AG SNEA

Congrès annuel FNSA 2019

Assemblée générale

Président : Daniel FLAMME
Les Sables d'Olonne, le 2 octobre 2019

15

Congrès annuel FNSA 2019

Les membres du CA SNEA

1. Christophe ALARY	10. Bernard NUCCI
2. Nicolas BULTHEEL	11. David PERALTA
3. Guillaume CLEMENT	12. Ludovic SERAILLE
4. Antoine GOUESBET	13. Didier SOULAGE
5. Loïc DURANDEAU	14. Olivier TAXIL
6. Guy EVEILLEAU	15. Serge BASSET
7. Thomas FELON	
8. Daniel FLAMME	
9. Marc-Olivier HOUEL	

16

Congrès annuel FNSA 2019

NOS TRAVAUX DE L'ANNEE

- Charte de déontologie
- GT « Attractivité et Valorisation »
- Commission ANC
- Les pros de l'ANC: FNSA/IFAA/CNATP: Site internet et stand commun au Salon ANC Dijon 2019
- Commission Technique & Sécurité: GT Obturateurs
- Afnor: GE7: animation et contribution à la norme « entretien des dispositifs décentralisés de traitement des eaux de ruissellement »

17

LES AXES DE TRAVAIL 2019-2020

- Commission Technique & sécurité (Mono opérateur)
- Animation Région: Renouvellement des agréments préfectoraux, contact accru vers les institutionnels territoriaux
- GT « Attractivité et Valorisation »

Les éléments financiers

✓ Le compte de résultat

Charges		Produits	
Total des charges	7 973,18	Cotisations dues par FNSA	18 370,00
Excédent	10 396,12		
Total	18 370,00		18 370,00

- ✓ Après affectation des excédents 2018, les réserves du syndicat inscrites au passif de la FNSA s'établissent à 209 063,37€